

CP OPM ACTUALITÉS 02/21

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux :

Élection de la représentation des salariés au sein de la Commission d'assurance de la Caisse de pension OPM

Le Règlement régissant l'organisation et les élections de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux prévoit, conformément à son article 2.4.3, que les représentants des salariés doivent être élus en 2021 au sein de la Commission d'assurance de la Caisse de pension OPM. Les représentants des salariés en exercice proposent des candidats. Si aucune autre candidature n'est soumise dans les 20 jours suivant la communication de cette information, les candidats proposés sont considérés comme ayant été élus tacitement.

Voici les nominations reçues:

- **Sergio Brunner**, Optiker Zeugin AG à Altdorf, représentant des salariés d'OPTIQUESUISSE – l'association d'optométrie et d'optique (membre de la Commission d'assurance depuis 2013)
- **Roger Jacquat**, Chronometrie Spinnler + Schweizer AG à Bâle, représentant des salariés de l'Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie ASHB (membre de la Commission d'assurance depuis 2017)
- **Katrin Frank**, Kovats Optik AG à Baden, représentante des salariés d'OPTIQUESUISSE – l'association d'optométrie et d'optique (nouveau membre)
- **Marco Bärlocher**, Foto Lautenschlager GmbH à Saint-Gall, représentant des salariés d'imaging swiss – l'Association photo (nouveau membre)

D'éventuelles autres nominations doivent donc être soumises d'ici le **jeudi 29.07.2021** à la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux, Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren, à l'attention de la Commission d'assurance CP OPM. Les personnes intéressées devraient disposer de connaissances de base dans le domaine de la prévoyance professionnelle et sont tenues d'assister aux séances de formation de proparis Prévoyance arts et métiers Suisse.

Départs

Elisabeth Grimm, représentante des salariés d'imaging swiss – l'Association photo, était membre de la Commission d'assurance depuis 2007 et en a assuré la vice-présidence au cours de plusieurs mandatures. Thomas Gisler, représentant des salariés d'OPTIQUESUISSE – l'association d'optométrie et d'optique, était également membre de la Commission d'assurance depuis 2007. La Commission d'assurance ainsi que la direction et le personnel de la Caisse de pension OPM remercient chaleureusement Elisabeth Grimm et Thomas Gisler pour le travail très apprécié qu'ils ont accompli dans l'intérêt des assurés de la Caisse de pension OPM.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Schlieren, le 9 juillet 2021

Meilleures salutations

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux
La Commission d'assurance et la Direction

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux
Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren
Tél. 044 738 53 53, fax 044 738 53 64
info@promea.ch, www.promea.ch